XXIe ANNÉE — N° 7170 — LUNDI 20 JUIN 1910

LA CROIX
DE ROUBAIX-TOURCOING

5 CENTIMES — 5 CENTIMES

BUREAUX : LILLE. — 15, rue d'Angleterre. Téléphone : 672

BUREAUX : ROUBAIX. — 35, rue du Vieil-Abreuvoir. TOURCOING. — 85, rue des Ursulines

ADVENIAT REGNUM TUUM

Nous vous reconnaissons comme notre Souverain Seigneur et Maître et comme Chef Suprême de la Patrie Française.

L'apostolat n'est l'action de Dieu que lorsque celui qui l'exerce vit de Dieu.

Après la Conférence

— Tiens ! c'est vous !...

— Vous ici !...

— J'étais loin de m'attendre !...

— Quelle heureuse surprise !... Je suis charmée !...

— Le hasard arrange bien les choses !

— On l'aurait fait exprès !...

— Vous allez vous asseoir à côté de moi ?...

— Bien entendu !... Lucette, mets-toi là...

(Etc. Etc... Bruit de chaises remuées... Froufroutement de robes assises...).

***

En effet, il n'y avait rien de prémédité dans cette rencontre de Madame de Genre avec son amie intime, la toujours charmante Madame Blachère... N'ayant aucun secret l'une pour l'autre, elles s'étaient bien gardées de se communiquer leur projet, pas plus qu'elles ne se confiaient le nom de leurs toilettes... Si on se disait tout, n'est-ce pas, on n'aurait plus rien à s'apprendre !... C'est élémentaire !...

Mais le hasard ironique qui avait fait donner à Madame Blachère le fauteuil 46, avait attribué les numéros 47 et 48 à Madame Genre et à sa fille....

En sorte que les deux inséparables se trouvaient réunies, enrageant dans le tréfond de leur âme frivole d'avoir eu la même idée, et masquant leur dépit sous des exclamations joyeuses et des mines ravies qui ne les trompaient ni l'une ni l'autre.

***

Madame Blachère. — Méchante, vous ne m'aviez pas dit que vous aviez l'intention de venir entendre Roberval !

Madame de Genre (faisant un gros mensonge). — Je suis venue hier exprès pour vous le dire... Et puis... vous aviez tant de monde... on a parlé de tant de choses... que je l'ai totalement oublié

Madame Blachère. — C'est comme moi... Je pensais bien, d'ailleurs que vous n'y manqueriez pas...

Madame de Genre. — Evidemment... On ne peut pas rester à l'écart de ces conférences qui font courir tout Paris...

Madame Blachère. — Ces sortes de réunions sont devenues très à la mode... Il y en a partout... Leprince à la société d'Horticulture... Vital à la Sorbonne... Roberval ici...

Madame Blachère. — Pourquoi ?...

Madame de Genre. — Parce qu'il est bien plus correct... Vous savez, à présent, que Lucette a dix-sept ans, je ne peux pas lui laisser entendre n'importe quoi, et je trouve que Leprince est trop cru... Tandis que Roberval...

Madame Blachère. — Vous avez mille fois raison... Mais, le voici...

***

Il y eut un murmure flatteur... Des faces à mains se plaquèrent sur des yeux ravis... on dévorait le conférencier du regard...

C'était un homme d'une quarantaine d'années, à la chevelure crépue, à la barbe soigneusement taillée, à l'air dominateur... Il s'avançait auréolé par sa récente élection à l'Académie Française, et bien plus encore par sa mauvaise réputation...

Car, il avait fait les quatre cents coups, cet académicien !... on racontait sur son compte, avec de petits cris d'horreur, des histoires scabreuses au possible...

— Oh ! chère, ce n'est pas vrai ?...

— Je vous assure que si... mon mari a vu le dossier....

— En quel temps vivons-nous !...

Et encore ce que Roberval avait fait était cent fois moins répugnant que ce qu'il avait écrit. Cet homme avait débuté dans les lettres en outrageant tout ce qu'il y a de plus pur et de plus sain. Son premier ouvrage : **Les infamies**, n'était pas à prendre avec des pincettes... D'autres avaient suivi, dans le même ton... Une littérature de fange où on aurait semé des paillettes d'or...

Tel était l'homme que ces dames accouraient entendre... A se dire qu'elles avaient devant elles une sorte de bandit en habit noir, elles éprouvaient un frisson délicieux qui leur courait depuis la nuque jusqu'à la pointe des talons... Sensation exquisement perverse qui secouait ces blasés d'une émotion rare...

***

Roberval était trop affiné pour ne pas exploiter l'impression qu'il produisait sur son auditoire féminin... Il avait pris pour sujet : **Les petits côtés des grands hommes**, et s'étendait avec complaisance sur des aperçus d'autant plus ingénieux qu'il en pouvait faire *in petto* l'application à lui-même...

L'art perfide du conférencier excellait à dire poétiquement les choses les plus viles... Il cachait sous une apparence de franchise ingénue des sous-entendus violents, et ses réticences mêmes avaient pour effet de surexciter l'imagination...

— Ici, Mesdames, il y a un passage trop choquant pour que je le lise... Je ne dois pas oublier que, dans cette salle, il y a des oreilles auxquelles je dois le respect... vous trouverez ce passage dans tel ouvrage de notre auteur, page tant...

Madame de Genre notait rapidement dans sa mémoire les endroits indiqués, et, se penchant à l'oreille de son amie, disait admirativement :

— Quelle délicatesse !... ma chère, cet homme est merveilleux !...

— Merveilleux !... répondait Madame Blachère comme un écho louangeux....

— N'est-ce-pas que je n'ai pas eu tort d'amener Lucette ?...

— Oh ! avec un orateur de ce caractère, il n'y a aucun inconvénient !...

***

La conférence terminée au milieu des applaudissements, les deux voisines se séparèrent, et Madame de Genre rentra chez elle avec sa fille...

Elle ne perdait pas de vue les références que Roberval avait données, et son intention était bien, au premier moment libre, de courir à la bibliothèque de son mari. Mais elle fut prise par divers soins du ménage jusqu'au dîner où l'on parla de toute autre chose.

Après quoi Lucette joua au piano, le plus innocemment du monde, une étude de Beethoven... Elle plaquait à peine le dernier accord que sa mère lui disait, avec une impatience à peine déguisée...

— Fillette, tu es un peu fatiguée aujourd'hui... Souhaite-nous le bonsoir et va te reposer...

On s'embrassa, et Lucette, légère comme un papillon, disparut. Madame de Genre se précipita vers la bibliothèque... Les œuvres de Chose ?... Voilà ?... Voyons ! où est le tome 2 ?... Eh bien ! mais !... Ah ! c'est trop fort !...

Le tome 2 était absent !... Tout ce qu'il y a de plus absent !...

Monsieur de Genre aigrement interviewé déclara qu'il n'y avait pas touché et l'avait encore vu en place le matin même...

Alors quoi ?...

Où pouvait-il être ce volume ?... qui l'avait pris ?...

Est-ce que Lucette ?...

Oh ! Madame de Genre était bien tranquille là-dessus !... Elle connaissait si bien son enfant !...

Mais enfin, pour avoir le cœur net, elle prit le parti d'aller, à pas de loupe, du côté de la chambre où sans doute la chère petite dormait d'un sommeil angélique...

Une raie de lumière filtrait sous la porte...

Madame de Genre ouvrit brusquement...

Et elle trouva sa fille qui dévorait avec une avidité fiévreuse les passages que Roberval, par respect pour sa candeur, n'avait pas voulu lire tout haut...

JEAN DES TOURELLES.

Voir plus loin :

LES DÉTAILS COMPLETS SUR LE TAMPONNEMENT DE VILLEPREUX (DIX-HUIT MORTS).

CHRONIQUE SPORTIVE : LA TRAVERSÉE DE LILLE A LA HAGUE. — COURSES HIPPIQUES A TOURCOING. — CIRCUIT DE TOURCOING.

L'ÉLECTION SÉNATORIALE DE LA COTE-D'OR.

LE GRAND STEEPLE D'AUTEUIL.

Une intéressante initiative

LE REPOS DU DIMANCHE DANS LA BOULANGERIE

ET LES CATHOLIQUES NANTAIS

A Nantes, la Jeunesse Catholique nantaise, la Ligue Patriotique des Françaises, la Ligue de l'Œuvre dominicale et la Ligue des Femmes françaises ont pris l'initiative collective de l'organisation d'une pétition pour le repos dominical dans la boulangerie.

Cette pétition est accompagnée d'une lettre circulaire dans laquelle, après avoir vu établir fermement la nécessité de faire observer la loi sur le repos hebdomadaire, et après avoir vu rappeler les hautes personnalités catholiques qui, en commençant par Mgr Amette, ont élevé leur voix éloquente pour obtenir ce résultat, on lit :

« Nous sommes assurés que dans cette entreprise nous aurons la joie de recevoir les encouragements et les adhésions **de tous les catholiques d'abord**, pour qui c'est une question de conscience, et de tous ceux aussi qui voudront bien laisser parler en eux les seuls sentiments de justice et d'humanité. »

Les adhérents à la pétition devront s'engager :

1° A éviter de se faire porter le pain à domicile le dimanche ;

2° A ne pas acheter de pain frais ce jour-là pour assurer aux ouvriers boulangers le repos effectif ;

3° D'une façon générale à ne faire aucun achat le dimanche.

Enfin la pétition comporte le vœu que le travail cesse le dimanche conformément à la loi du 3 juillet 1906 dans toutes les classes de travailleurs sauf dans les services publics et dans les industries particulières reconnues par une loi comme indispensables à la vie sociale.

IMMENSE INCENDIE
à Marcq-en-Barœul

Un formidable incendie s'est déclaré dimanche matin, vers 1 heure 50, dans la vaste distillerie de grains que dirigent, entre La Madeleine (1 kilomètre 700) et Marcq (900 mètres), MM. Emile et Léon Lesaffre.

Les lecteurs de notre dernière édition ont pu trouver hier un récit déjà très détaillé de cet important sinistre. Nous reprenons, en le complétant, notre récit.

LA DISTILLERIE

A trois cents mètres au-dessus du Pont de Marcq s'élève la maison d'habitation de M. Emile Lesaffre. Les écuries sont derrière, puis s'étendent sur cent-vingt mètres de long face à la rue et cent mètres de profondeur, les bureaux, six tourailles à grains et sept germoirs, les magasins et les moulins contigus à une fabrique de levure.

Au centre, une salle comprenant deux fortes machines de 200 chevaux, l'une du système Dujardin et l'autre du système Le Gavrian, qui actionnent toute l'usine.

Enfin, sur l'aile gauche, les cuveries qui contiennent 25 cuves de 160 hectolitres chacune ; la salle de distillerie proprement dite, contenant deux grands appareils à alcool de 800 hectos chacun et deux appareils de 70 hectos ; la distillerie est actionnée par un moteur de 40 chevaux. A côté sont quatre grandes citernes de genièvre.

L'alcool est amené de la distillerie à travers un bâtiment qui brûla le lundi de Pâques dernier, dans des cuves qui tenaient hier, jour de l'incendie, plus de 3.000 hectolitres de liquide. Au delà de ces cuves, et séparés d'elles par une cour étroite, les bâtiments de la régie, qui prend possession de l'alcool une fois fabriqué, puis la maison d'habitation de M. Bonduelle. Derrière, à cinquante mètres, le canal.

LA CAUSE DE L'INCENDIE. — L'ALARME

Le feu prit à la machine Dujardin. Un coussinet s'enflamma, lançant des gerbes de flammes qui se communiquèrent très vite aux murs imbibés d'huile.

L'alarme fut donnée aussitôt par MM. Saint, Delporte et Looblart, qui firent sonner le tocsin à Marcq. Les pompiers des localités voisines furent prévenus.

Mais le feu avait rencontré dans les bâtiments supérieurs, moulins et magasins aux grains de cette vaste construction à six étages, un trop facile aliment. Tous les plafonds étaient en bois, des passerelles communiquaient d'un local à l'autre. L'incendie gagna en un clin d'œil tout le centre de l'usine, éclairant d'une lueur sinistre les trois hautes cheminées, de 20, 30 et 35 mètres.

M. Emile Lesaffre s'empressa de sauver sa comptabilité. Déjà un gigantesque panache de fumée, poussé par le vent, s'épandait sur une longueur de quatre ou cinq kilomètres, dont l'extrémité, atteignait Lille. Une pluie de grains enflammés voltigeait avec des lueurs violettes sur un espace de plus de 1.000 mètres. Dans les briqueteries voisines, les ouvriers, assis sur la crête des tas, secouaient, pour les empêcher de flamber, leurs paillassons, sur lesquels crépitaient les flammèches.

LA FOULE. — LES SECOURS

Plus de deux cents personnes, des ouvriers pour la plupart, étaient accourues sur la route, prêts à prodiguer leurs secours. Mais les abords du bâtiments n'étaient déjà plus tenables. Les flammes, s'élevant sur une hauteur de cinquante mètres, embrasaient le paysage, desséchant les haies et les bosquets voisins. Deux estaminets, l'un « Le Grand Saint-Eloi », tenu par M. Vanlerberghs, l'autre occupé par M. Flipo, situés sur l'autre côté de la rue, menaçaient de brûler, ainsi que la demeure de M. Delava, directeur de l'établissement incendié. Déjà les toitures et les volets prenaient feu. Les pompes à bras de Marcq empêchèrent les flammes de gagner.

M. Douez, commissaire de police, les gardes Van Vooren et Roussel, de Marcq, le sous-brigadier Bourdon et le garde Fatou, de La Madeleine, arrivaient sur les lieux et maintenaient la foule. On remarquait aussi le clergé de Marcq, les employés des contributions indirectes, MM. Maquaire, Barez, etc., M. le docteur Masson, les adjoints et plusieurs conseillers municipaux.

Un peu avant 3 heures arrive la pompe à vapeur de l'établissement Kuhlmann, de La Madeleine, sous les ordres de M. Deldyck. La machine s'installe sur les bords du canal et protège la maison d'habitation de M. Lesaffre et les bureaux. Ce n'est pas besogne facile, car les flammes sont poussées de ce côté par le vent. Si les courageux sauveteurs avaient pu arriver dix minutes plus tôt, ils auraient sans doute réussi à couper les passerelles qui permirent au feu de s'étendre de la salle des machines aux germoirs, aux tourailles et aux magasins. Le désastre eût été circonscrit à une très petite partie du bâtiment.

Vers trois heures, les pompiers de Tourcoing arrivent à leur tour, ayant couvert 10 kilomètres en une demi-heure, puis les pompiers de Roubaix qui ont fait 12 kilomètres en moins de 35 minutes. Leurs chevaux écument ; le capitaine Macq, de Roubaix, est accueilli, ainsi que le lieutenant Flamant, de Tourcoing par les applaudissements de la foule.

LES 3.000 HECTOLITRES D'ALCOOL VONT-ILS EXPLOSER

Grâce aux pompiers de l'établissement Kuhlmann, la maison d'habitation est maintenant hors de danger. Mais le feu s'étend toujours vers la distillerie. Si elle brûle c'est une explosion formidable. Déjà des buées s'élèvent des cinquante bacs à alcool qui contiennent plus de 3.000 hectolitres du dangereux liquide. Dans la foule un formidable sauve-qui-peut se produit : les cinq gendarmes de La Madeleine qui assurent le service d'ordre n'ont pas de peine, sous le commandement du maréchal des logis Méhaye, à refouler les curieux.

Mais les pompiers de Roubaix et de Tourcoing ont installé au bord du canal leurs machines, armées chacune de deux grosses lances qui refoulent à plus de 200 mètres. Les pompes puissantes sont bientôt sous pression, ronflent avec bruit.

Les trombes d'eau s'attaquent efficacement à l'incendie. Les pompiers, avec une téméraire hardiesse, escaladent par les escaliers de fer la haute plate-forme centrale ; leurs silhouettes se découpent dans l'aube, environnées de flammes et de fumée. Lutte héroïque, dont les braves gens sortiront bientôt vainqueurs ! A coups de hache, ils font voler les vitres en éclats, puis s'attaquent à l'immense fournaise. Après une demi-heure d'efforts, les flammes n'avancent plus ; la distillerie est sauvée, le danger de la formidable explosion est conjuré. Il est quatre heures du matin.

LES DÉGATS

Avec un bruit sinistre les poutres cintrées, les gouttières en fusion, les fils téléphoniques tordus tombent du bâtiment central. A 4 heures moins cinq, puis dix minutes après, deux énormes pans de mur s'écroulent et de leurs débris s'élève un tourbillon de fumée. Ces murailles du bâtiment central dataient de 1867. Elles étaient d'une solidité exceptionnelle et au 6e étage avaient encore une épaisseur de 90 centimètres de briques. Ce qui reste debout s'incline fortement vers l'intérieur et s'écroulera bientôt.

Par les baies des fenêtres s'échappe une fumée âcre. Des tas de grains achèvent de se consumer lentement.

Les pompiers continuent à inonder la fournaise pendant plus de deux heures.

Puis, vers huit heures, les équipes de Roubaix et de l'établissement Kuhlmann replient leurs tuyaux et quittent l'établissement. Les pompiers de Tourcoing resteront seuls sur les lieux pendant toute la journée. Mais, soudain, une avarie sérieuse se produit à leur machine ; ils demandent aussitôt une autre pompe.

Les dégâts s'élèvent approximativement à deux millions, qui se décomposent ainsi : 500.000 francs pour les bâtiments, un million et demi pour les marchandises brûlées, dont dix bateaux de maïs, d'orge et de riz, qui se trouvaient dans les magasins et les germoirs, les tourailles et le moulin. De plus, les deux machines Dujardin et Le Gavrian, qui actionnaient l'usine, sont hors d'usage.

Y AURA-T-IL CHOMAGE ?

L'établissement, nous a dit M. Emile Lesaffre, demandera plus d'une année pour être complètement rétabli. Cependant, les marchandises produites, levures, [illegible] alcools, sont indemnes et pourront, dès aujourd'hui, lundi, être servies au public comme d'ordinaire. La distillerie est sauve ; elle peut s'actionner, nous l'avons dit, par une machine de 40 chevaux, qui est intacte, mais l'eau ne peut être fournie sans le secours des deux grosses machines brûlées.

Est-ce donc le chômage pour les deux cents ouvriers à qui l'usine donnait du pain ? « Non, dit M. Maurice Lesaffre, qui occupe à Marquette une distillerie de betteraves, j'espère pouvoir employer chômeol la grande majorité du personnel de Marcq, en attendant que les bâtiments soient reconstruits. »

Ajoutons que les immenses dégâts causés par l'incendie sont complètement couverts par une assurance.

Le « Pluviôse »
Dix cadavres sont retirés

LES DERNIÈRES DISPOSITIONS

Dimanche matin, pendant toute la durée de la basse mer, des ouvriers ont visité les fissures et se sont assurés de leur étanchéité.

Le Préfet est arrivé avec le docteur Petit, directeur du service d'hygiène départemental, en vue de l'extraction des cadavres.

On compte en retirer la moitié dans l'après-midi et le reste à marée basse, le lundi matin.

AU MINISTÈRE DE LA MARINE

Le ministère de la Marine a reçu les télégrammes suivants :

Calais, 19 juin. — On pense que les cadavres du « Pluviôse » pourront être retirés aujourd'hui et que, dans ces conditions, les obsèques pourraient être fixées à mardi prochain.

***

Calais, 19 juin. — Les prévisions sur la situation du sous-marin se sont réalisées. Le « Pluviôse » est incliné de 10 degrés environ. Il n'a presque pas d'assiette. Le panneau arrière affleure à marée basse.

Le panneau d'embarquement des accumulateurs est au-dessus de l'eau de cinq centimètres. A son côté le plus bas, on pourra travailler utilement à chaque marée basse au moins trois heures.

ON EXTRAIT DES CADAVRES

Calais, 19 juin, 4 heures. — Les quais du bassin et le pont qui mène au Casino étaient l'après-midi, noirs de monde.

A l'heure de la marée basse, les pompes de désinfection et les pompes à air sont mises en batterie et fonctionnent sans discontinuer.

L'amiral Bellue, la croix de commandeur au cou, tous les officiers, les équipages du port, toutes les autorités et tous les parents des victimes sont présents.

Le « Pluviôse » est maintenant presque entièrement découvert.

LES DEUX PREMIERS

Par le capot, sur lequel on a placé ce matin une cheminée de tôle, les infirmiers descendent à 3 h. 10 et remontent deux cadavres. Tout le monde se découvre.

Les cadavres sont noirs, boursouflés, souillés, méconnaissables. On les enveloppe dans des toiles et on les descend dans les canots Berthon qui les conduisent au dépôt mortuaire où ils seront lavés et nettoyés et où on procédera à leur identification.

NOUVEAUX CADAVRES RETIRÉS

A 3 h. 20, le docteur Savidan descend à son tour dans l'épave et peu après on ramène à l'extérieur deux nouveaux cada-

---

FEUILLETON N° 7

L'ANGE DU BAGNE
Par RAOUL DE NAVERY

C'est alors que, loin de se repentir, il se targua de ses vices, se fit de ses crimes un hideux piédestal, prêcha la révolte, devint l'avocat des misérables, s'attacha à pervertir ceux de ses camarades qui regrettaient au fond du cœur l'innocence première de leur vie... Si, parfois, en entendant Aulaire, il avait fait un retour sur lui-même, l'impression s'effaçait vite ; il voulait rester vicieux pour garder sa hideuse influence.

Bientôt le dégoût de l'existence l'envahit, il n'espérait plus s'évader ; il n'aperçut en face de lui que la vie du bagne rendue plus horrible à cause de son insubordination et des défiances qu'éveillait son adresse. Puis, dans sa haine du bien, il voulut balancer le pouvoir bienfaisant de Bleu-de-Ciel, et plonger les malheureux qui l'entouraient dans les ténèbres au milieu desquelles son âme demeurait ensevelie. L'insurrection éclata ; elle fut réprimée par les soldats ; et déçu dans sa vengeance, il ne restait plus à Polichinelle qu'à mourir... Mourir le lendemain même de son crime !

Dans chute, rien n'est plus horrible à voir qu'une exécution : la foule avide circule, se presse, se heurte et afflue autour d'une machine noire, hideuse, aux longs bras ! Souvent, au milieu des malédictions du peuple, on voit s'avancer un criminel pâle de terreur, vêtu de la livrée du crime et du vice. Un prêtre est à ses côtés qui lui parle et l'exhorte doucement en lui montrant un crucifix..., il monte les degrés de l'échafaud, son regard arrête sur ceux qui vont être les témoins de son supplice....

A cette heure il vit, il pense, il parle, il peut prier Dieu, lui recommander son âme, demander pardon à la foule. L'air, le ciel, la terre sont encore à lui ! dans une seconde sa langue sera glacée, son corps une masse informe, il ne pensera plus, il ne parlera plus... Et son âme que remplirent tant de coupables pensées, où sera-t-elle ? Et son cœur qu'effleurèrent quelques affections pures, battra-t-il encore ? Il est debout sur son dernier théâtre, il jouit de ses facultés d'homme ! Tout-à-coup on le lie à une planche..., il sent un mouvement de bascule..., son oreille effrayée perçoit la bruit du couteau qui grince et s'abat enfin avec la rapidité de la foudre : il est retranché de l'humanité !

Sans doute, cette heure est horrible et cet appareil effrayant ! Eh bien ! quand on le compare aux exécutions dans les bagnes, il perd une partie de l'effroi qu'il inspire, et le misérable qu'attend le forçat-bourreau demanderait à grands cris l'exécution publique, s'il pouvait espérer l'obtenir. Il mourra, mais dans l'enceinte du bagne, entouré de ses frères en malheur qui la tête baissée, agenouillés en face de son échafaud, envient peut-être la fin de sa misère. La société ne semble ne plus punir, mais se venger, par cette exécution cachée à tous les yeux, hors à ceux des hommes qui peuvent la mériter demain. Le manque, nous pouvons le dire, de mise en scène — car ce mot seul rend notre idée — fait du jugement de le cour martiale une sorte de tribunal qui rappelle les francs-juges.

Nous préférerions un second procès public, un jury, une défense, un réquisitoire. Le forçat, bien que flétri, est encore un homme ; une fois au bagne, le misérable galérien devient un être purement passif : toute excuse dans sa bouche devient une injure, la réflexion un attentat au respect. Si, pendant un jugement, le forçat qui a tenté de s'évader, insulté ses chefs, fomenté la révolte ou frappé un gardien, pouvait s'expliquer à son tour, peut-être la condition générale de ces malheureux y gagnerait-elle. Tout arbitraire de la part des surveillants disparaîtrait ; la brutalité serait réprimée ; les punitions de la corde, si sanglantes et si douloureuses, deviendraient moins fréquentes. Le forçat ayant le droit de se plaindre ne penserait pas à se venger. En admettant ses observations comme légitimes on calmerait ses méfiances.

— Ah ! s'ils possédaient le sentiment de la foi, de quelque durée que fût leur condamnation, ils ne chercheraient pas à briser ces fers dont la société les charge en expiation de leurs crimes ; ils porteraient pour l'amour de Celui qui fit flageller Pilate, et auquel on préféra Barrabas ; ils les porteraient en les unissant aux chaînes dont furent honorés ces martyrs du Christianisme qui tendaient vers des chaînes réputées infâmantes des mains pieusement avides. Les marques de leur captivité ne seraient plus qu'un appel au repentir ; l'expiation cesserait d'être une torture ; l'évasion cesserait d'être une folie. Le condamné attendrait tout du Ciel et des lettres de grâce. Il chercherait, pour épancher son repentir, le cœur d'un homme de Dieu voué à l'allégement des douleurs morales, il jetterait dans cette âme pure le fardeau de son crime, il pleurerait sans honte aux pieds de celui qui le relèverait au nom de son Maître. Il se jugerait lui-même devant le tribunal de sa conscience, se condamnerait et finirait par accepter le châtiment de ce monde, dans l'espoir d'être absous aux grandes assises du genre humain.

Et ce n'est pas seulement un aumônier qu'il faudrait au milieu de cette population de damnés, c'est trois, quatre, dix prêtres, jeunes, ardents, dévorés du feu d'une charité céleste qui, au lieu d'aller, comme leurs frères des missions, enseigner les mystères du Catholicisme aux malheureux sauvages, se voueraient aux populations corrompues des bagnes, enfouiraient leur vie dans cet abîme, s'offriraient en holocauste, verseraient sur ces fronts coupables le baptême d'une instruction chrétienne, qui souvent leur manque, les rappelleraient au sentiment de la probité, qui n'est pas éteint chez eux, à celui de la famille, qui y surgit presque toujours ; ils ouvriraient à leurs yeux l'horizon de l'avenir, leur montreraient le travail régénérant l'homme pervers, la religion l'absolvant de ses fautes. Ils leur promettaient un appui quand l'heure de la libération sonnerait pour eux, et les pauvres reprendraient confiance et courage.

J'ai la profonde conviction que les condamnés et les administrateurs eux-mêmes y gagneraient : moins d'argousins et plus d'aumôniers ; moins d'articles de Code, plus de paroles d'Evangile ; moins de règlements mais une bibliothèque dans laquelle les malheureux puissent trouver un volume qui les instruise, les console, les fortifie, les améliore et les sauve d'eux-mêmes.

Nous sommes loin des temps où la justice tortionnaire croyait avoir besoin, pour se grandir, de l'épouvantable appareil de la question et des raffinements de la barbarie.

Voilà ce que disait souvent l'abbé Pascal à l'administrateur, homme éclairé, sérieux et bon, qui trouvait dans sa position une responsabilité énorme, acceptait sa tâche comme un sacerdoce tenant à la fois du tribunal et du juge et du ministère du prêtre, et ne cessait de chercher avec l'aumônier le moyen d'alléger les immenses douleurs qui se concentrent dans les prisons.

De grandes améliorations avaient signalé l'union intime du prêtre et du commissaire ; ils s'estimaient et s'aimaient. Quand l'autorité ne pouvait faillir, le ministre saint avait le droit de demander grâce, et les forçats s'attachaient à l'abbé Pascal par les liens de la reconnaissance.

Les bagnes ont beaucoup gagné depuis quelques années, disait M. Monvel, mais il reste bien à faire encore, je le reconnais.

L'amélioration viendra d'en haut, et les bénédictions des malheureux paieront amplement les labeurs de ceux qui se seront faits les avocats de leur cause méprisée, répondait le prêtre. Qui sait ce que pèse devant Dieu la prière du forçat qui joint en suppliant ses mains enchaînées ? Plus grande est sa misère et son ignominie devant les hommes, plus grand est son pouvoir d'intercession près de celui qui se fit le Rédempteur de ses esclaves. Pour tous, même pour celui qui blasphémait encore dans le cachot qu'il devait quitter le lendemain, le Christ montrait au Père ses plaies immortelles et demandait une grâce que les hommes ne pouvaient plus accorder...

Lorsque l'abbé Pascal entra dans cette demeure souterraine, Polichinelle fit un geste répulsif.

— Allez-vous-en, dit-il d'une voix rauque, car si j'avais un couteau je vous tuerais !

— Pourquoi ?

— Vous êtes mon ennemi, vous et la bande de Bleu-de-Ciel, vous nous méprisez pour nos crimes et vous gardez vos préférences pour des hypocrites.

— Aulaire vous a-t-il jamais fait du mal ?

— Lui, le 1580 ? Il s'est toujours mis en lutte ouverte avec moi ; il persuade aux compagnons avec de mielleuses paroles que leur peine sera moins rude s'ils veulent prier..., il leur dit qu'ils trouveront de l'ouvrage en quittant le bagne, ce n'est pas vrai !